

Tribune libre

La montée en puissance du Renminbi et ses conséquences sur l'économie mondiale

Par Régis IMMONGAULT*
Libreville/Gabon

LE yuan chinois a fait son entrée la semaine dernière dans le club très fermé des principales monnaies de réserve internationale à la faveur de son intégration dans l'unité de compte du Fonds monétaire international. Cette décision historique, qui traduit la reconnaissance économique internationale de la Chine, intervient alors même que des doutes persistent sur la vigueur de la croissance chinoise censée tirer la croissance mondiale. Qu'en est-il alors réellement, et quel impact peut-on attendre de cette décision ?

Cette décision revêt une importance particulière à la fois pour la Chine et pour le reste de l'économie mondiale. Tout d'abord, elle constitue un changement d'orientation important de la part du FMI et de ses principaux membres. Le FMI prend désormais acte de la place de la Chine dans l'économie mondiale, ainsi que de l'importance des économies émergentes dans le système financier international. Outre le prestige et la réputation, il s'agit pour la Chine de la reconnaissance des progrès importants que le pays a accomplis ces dernières années pour réformer son système monétaire et financier, ainsi que de son ouverture croissante aux échanges internationaux, à travers notamment l'ouverture de son compte de capitaux.

Ensuite, le nouveau statut de devise de réserve et l'internationalisation du yuan pourraient offrir plusieurs avantages potentiels à la Chine, notamment abaisser les coûts d'emprunt et faciliter l'expansion des entreprises chinoises à l'étranger. Ce nouveau statut permettra par exemple à la Chine de conclure des contrats transfrontaliers en renminbi, mais il lui permettra également de redéployer une part importante de ses énormes réserves de change vers des secteurs plus rentables, constituant ainsi de nouvelles utilisations intéressantes des ressources qui étaient jusqu'alors placées dans des dépôts en devises et en bons du Trésor. Le nouveau statut du renminbi comme monnaie de réserve mondiale pourrait donc stimuler la croissance économique, à la fois en Chine et à l'échelle mondiale.

Cette décision constitue également une opportunité majeure pour tous les pays émergents, et en voie de développement. En effet, toute initiative susceptible de dynamiser la croissance de la Chine, et celle de l'économie mondiale dans son ensemble, constitue une aubaine pour les pays exportateurs de matières premières. Par ailleurs, en permettant à la Chine de déployer plus facilement ses réserves de change, l'entrée de la devise chinoise au rang de monnaie de réserve mondiale pourrait accroître davantage les engagements chinois à destination des pays émergents et en voie de développement, notamment sur le continent africain, renforçant ainsi le rôle déjà important que joue la Chine dans le financement des pays en voie de développement. Pour tirer le maximum de bénéfice de ce nouvel ordre mondial, le Gabon doit se résoudre à poursuivre toutes les mesures nécessaires pour maintenir les grands équilibres financiers du pays et devenir ainsi une destination privilégiée des capitaux internationaux. La redynamisation de la coopération Chine Afrique décidée la semaine dernière à Johannesburg constitue autant une opportunité que le Gabon devrait profiter pour assurer une meilleure intégration dans la chaîne de valeurs mondiales. Sous l'autorité du Président de la République, Chef de l'Etat, S.E. Ali Bongo Ondimba, le gouvernement est plus que jamais mobilisé pour maintenir le cap de l'émergence et saisir toutes les opportunités qui s'offrent à notre pays nonobstant un contexte international difficile.

*Ministre du Développement Durable de l'Economie, de la Promotion de l'investissement et de la Prospective.

Économie mondiale

La monnaie chinoise intègre le panier du droit de tirage spécial du FMI

MSM
Libreville/Gabon

LA devise chinoise, le renminbi (RMB), entrera dans la composition du panier du droit de tirage spécial, ou DTS, du FMI.

Pour la première fois en plus de 15 ans, le Conseil d'administration du FMI a décidé de modifier la liste des monnaies qui compo-

sent le DTS au terme de la revue régulière des monnaies qui y entrent. «La décision du Conseil d'administration d'inclure le RMB dans le panier du DTS est une étape importante de l'intégration de l'économie chinoise dans le système financier mondial. C'est aussi une reconnaissance des progrès accomplis ces dernières années par les autorités chinoises dans la réforme des

systèmes monétaire et financier du pays», a déclaré la Directrice générale du FMI, Christine Lagarde.

Le DTS est un avoir de réserve international créé par le FMI en 1969 pour compléter les réserves officielles de ses pays membres. Depuis 1999, date à laquelle l'euro a remplacé le deutsche mark et le franc français, sa valeur reposait sur un panier de quatre devises —

dollar, euro, yen et livre sterling — qui remplissaient les critères d'inclusion du FMI.

Le panier révisé du DTS comprendra les pondérations suivantes : 41,73 % pour le dollar; 30,93 % pour l'euro; 10,92 % pour le renminbi; 8,33 % pour le yen et 8,09 % pour la livre. Ces pondérations reposent sur une nouvelle formule adoptée par le FMI dans le cadre de cette revue.

*Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission ad hoc du marché
Décision n°051/GR/2015*

Avis Sélection internationale ouverte n° 22 /BEAC/DGE-DIT/SIO/CC/2015 du 16 novembre 2016 pour l'assistance à la mise en conformité des DataCenters à la BEAC

Dans le cadre de son plan de réforme et de modernisation, la BEAC souhaite s'arrimer aux meilleures pratiques internationales sur la sécurité des systèmes d'information, de télécommunications et sur le plan de continuité d'activité et mettre ainsi aux normes l'ensemble de ses « salles informatiques ». A cet effet, elle invite, par le présent avis de sélection, les cabinets remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Code des marchés et du Manuel de procédures de gestion des marchés de la BEAC.

Les cabinets intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, 736 Avenue Monseigneur Vogt
Secrétariat Général, DOAAR-CGAM, 14^{ème} étage, Porte 14.12
☎ : 1917 Yaoundé - CAMEROUN
☎ : (237) 222 23 40 30 ; (237) 222 23 40 60 Poste 5412 ou 5403
☎ : (237) 222 23 33 29
@ : cgam.scx@beac.int

Le dossier de sélection est exclusivement remis en version électronique.

La participation à la présente mise en concurrence n'est conditionnée à aucun paiement. Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **vendredi 18 décembre 2015** à 12 heures.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, 736 Avenue Monseigneur Vogt
Bureau d'Ordre, 15^{ème} étage, porte 15.01
☎ : 1917 Yaoundé - CAMEROUN

Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les plis seront ouverts, en deux étapes, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent assister aux séances d'ouverture. Les dossiers administratifs et techniques seront ouverts le **vendredi 18 décembre 2015** à 13 heures 00 et les dossiers financiers seront ouverts à une date qui sera communiquée ultérieurement.

Yaoundé, 15 NOV 2015

Le Président de la Commission Ad hoc.

Thomas POUMANGUE